

CYCLE ATELIERS ARTISTIQUES SPÉCIALISÉS Initiation ou perfectionnement

Non obligatoire dans le cadre de la certification pour les personnes pouvant justifier de deux pratiques artistiques appliquées à l'art-thérapie (en stage pratique ou en emploi par ex.).

Prérequis

Avoir acquis les fondements théoriques de l'art-thérapie moderne (ou en cours).

Objectif : savoir utiliser le pouvoir éducatif ou l'exploitation thérapeutique des techniques telles que musique, arts corporels, trace, calligraphie, peinture, modelage, dessin... comme complément technique à l'art-thérapie.

Programme général

75 h. d'activités spécialisées pratiques - 4 formations au choix :

- **Musicothérapie** : atelier artistique spécialisé en musique - instruments, voix

Module 1 - 25 h. : Les principes généraux de la musicothérapie

Module 2 - 25 h. : Les mécanismes humains impliqués dans la musicothérapie

Module 3 - 25 h. : Les Protocoles thérapeutiques

- **Edugraphie** : atelier artistique spécialisé en arts graphiques - trace, écriture, calligraphie

Module 1 - 25 h. : Les principes généraux de l'Edugraphie

Module 2 - 25 h. : Du bel écrit à la calligraphie latine

Module 3 - 25 h. : L'atelier d'art-thérapie à dominante arts graphiques

- **Arts corporels et thérapie** : atelier artistique spécialisé en arts corporels - danse, théâtre

Module 1 - 25 h. : Les principes généraux en arts corporels

Module 2 - 25 h. : Du mouvement naturel au mouvement dansé

Module 3 - 25 h. : L'atelier d'art-thérapie à dominante corporelle

- **Arts plastiques et thérapie** : atelier artistique spécialisé en arts plastiques - dessin, peinture, modelage

Module 1 - 25 h. : L'atelier d'art-thérapie à dominante modelage

Module 2 - 25 h. : L'atelier d'art-thérapie à dominante dessin, peinture

Module 3 - 25 h. : L'art-thérapie à dominante collage

► **Programme détaillé sur www.art-therapie-tours.net**

Evaluation et validation

Une attestation de formation est délivrée au stagiaire selon la formation suivie.

Cette attestation permet de compléter les compétences métier dans le cadre de la certification visée.